



SECTION



NORD

Pourquoi adhérer à **FO** ?

Parce que « l'union fait la force ».

Un syndicat vous donne les moyens de vous regrouper, de vous organiser et de vous défendre. Il vous permet de négocier d'égal à égal afin d'obtenir ce que vous n'obtiendrez jamais seul. Un syndicat, c'est votre force et c'est la seule. Votre syndicat sera toujours derrière vous !

Force Ouvrière est un syndicat confédéré. A ce titre, en adhérent à **FO DGFIP**, vous devenez membre à part entière d'une organisation qui a une vue d'ensemble de la situation de tous les salariés au plan national. Seul le syndicalisme confédéré est en mesure de défendre le service public et les statuts particuliers. **FO** est la 1ère organisation dans la Fonction publique d'État.

Force Ouvrière est aussi un syndicat indépendant. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises. A ce titre, **Force Ouvrière** n'a bien évidemment donné aucune consigne de vote pour les élections.

adhérer à **FO** c'est permettre à vos représentants en CAP, en CTL, en CHSCT ou en CDAS de continuer à :

- vous informer et rendre compte des mandats que vous nous avez confiés
- pouvoir vous rencontrer sur tous les sites du département à chaque fois que nécessaire.
- bénéficier des conseils de l' [AFOC](#) (association de défense des consommateurs voir sur le lien les coordonnées dans le Nord)
- pouvoir être orienté vers une autre section **FO** pour un proche du secteur privé ou autre : **FO** est partout !

Adhérer à **FO DGFIP 59**, c'est aussi :

- ne pas être seul face à sa hiérarchie et bénéficier de conseils de la part d'élus siégeant dans toutes les instances, y compris au niveau national.
- prendre sa place dans l'action et l'activité de la section, s'y investir, s'y épanouir selon ses souhaits et ses possibilités. Car **FO**, ce n'est pas "les autres", qu'ils soient responsables ou délégué(e)s, élu(e)s ou mandaté(e)s ; la vraie force de **FO**, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous.

Revenons au syndicat, quelle est sa force ?

La force d'un syndicat, c'est aussi le nombre et la détermination des adhérents et des militants. Mais une force, c'est comme la forme, ça s'entretient ; en matière syndicale, il faut toujours plus d'adhérents informés et formés, pour obtenir de nouvelles avancées et garanties sociales.

Se syndiquer est un droit pour chaque salarié, tout comme participer à la vie et au fonctionnement de FO en acquittant une cotisation.

La cotisation syndicale, versée régulièrement par le syndiqué, matérialise son appartenance à FO et constitue un élément vital du financement de la section. Elle garantit son indépendance à l'égard de la direction. Sans la cotisation, le syndicat ne peut pas vivre !

De plus, 66% du montant de votre adhésion est déductible de votre impôt sur le revenu sous forme de crédit d'impôt. Ainsi une cotisation de 120 euros ne coûte en fait que 40 euros ! N'hésitez pas...

Vous trouverez en téléchargement ci-dessous :

- les barèmes de cotisation 2019
- le bulletin d'adhésion

Le bulletin d'adhésion est à retourner :

- soit par mail sur la BALF FO
- soit par courrier à l'adresse suivante :

**WALTER DESPICHT Trésorier Départemental
DRFIP du Nord-Dépense de l'Etat
service liaison rémunération
82 avenue Kennedy
BP 70689
59033 LILLE CEDEX**

pour mettre en place le prélèvement automatique

walter.despicht@dgfip.finances.gouv.fr

ou

fo.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
